

**Compte-rendu de la réunion bilan de la campagne de lutte 2020
contre le rat musqué et le ragondin, rongeurs aquatiques
envahissants, sur le territoire des Hauts-de-France**

Le lundi 5 juillet 2021 à 14h à Loos-en-Gohelle

Présents :

ASSET Thibaud – VNF/DT Nord Pas-de-Calais
BENOIT Pierre – DDT 02
BECUWES Bernard – Président du GDON Flandres-Maritimes
BOUTEILLER Richard – Fédération départementale des chasseurs de la Somme
DAULLE François – Président du GIDON de la région d’Audruicq
DEGEZELLE Margot – FREDON Hauts-de-France
DOYER Francis – Président du GDON du Pays de St Omer
DUPUICH Alexandre – CA Béthune Bruay Artois Lys Romane
DUSANTER Philippe – AGPPA
FERTIN Laurène – Terres et territoires
FLOUREZ Mathieu – DDTM 59
FOURNIER Vincent –FRGDS Hauts-de-France
GOURLAY Sylvain – Fédération départementale des chasseurs du Pas-de-Calais
GRAS Jean-Luc – Président du GDON Scarpe Aval, Bas Escaut, Pays de Pévèle
HOCHART Jérôme – DDTM 62
IMBERT Jean-Paul – CA Grand Calais Terre et Mer
KOTWICA Guillaume – DREAL Hauts-de-France
LEFEBVRE Marie – FREDON Hauts-de-France
LOUCHART Benoît – FDSEA 62
MESTDAGH Lisa – SYMSAGEL
MICHEL Yves – Président des lieutenants de louveterie des Hauts-de-France et de l’Aisne
MOUQUET Thierry - CA Béthune Bruay Artois Lys Romane
MUCHEMBLED Odile – FREDON Hauts-de-France
NAUDET Cyrille – Président du GDON du Boulonnais/FREDON Hauts-de-France
PILLOT Maxime – Fédération départementale des chasseurs de la Somme
POITOUT Claire – Métropole Européenne Lilloise
TOURNIER Alain – FREDON Hauts-de-France/Chambre d’agriculture de l’Aisne
TROMBERT Raphaël – Somme Nature
VERSTRAETEN Jean-Jacques – Président du GDON de l’arrondissement de Béthune/ Président de FREDON Hauts-de-France

Excusés :

AJOUZ Bilal – AMEVA, EPTB Somme
ALLAGUILLAUME Raphaël – ONF
ANGOT Marie – Conservatoire d’espaces naturels des Hauts-de-France
ANDRIES Bernard – Lieutenant de louveterie
BOITELLE Robert – Président de la Chambre d’agriculture de l’Aisne
BONTE Pierre – Président de l’APANGA
BOUTRY Catherine – APANGA
BRACQ François-Xavier – GDON Lumbres/Smage Aa
BREBION Odile – Conseil départemental du Nord
CHASSIN Patrice – Association régionale de pêche des Hauts-de-France
COLAS Sarah – ONF
DAVION Hervé - AMEVA, EPTB Somme
DELPOUVE Nicolas – DDTM 62
DIDIER Lison – Fédération départementale des chasseurs de l’Aisne
DOYET Bruno - Fédération départementale des chasseurs de l’Aisne
FRANGEUL Manon – ONF
GUILLUY Marie-Andrée – DDTM 80
LELOUP Corentin – Fédération National des chasseurs
LAVOINE Stéphane – GIDON de la région d’Audruicq/CC de la région d’Audruicq
LEROY Jean-Claude – Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais
LEUBA Muriel – DRAAF Hauts-de-France
LOQUET Nicolas – CA Baie de Somme, 3 vallées
MILLOT Sylvie – GDON Flandre Maritime
PAUWELS Laurent – Fédération départementale des chasseurs du Nord
POIRET Christian – Président du Conseil départemental du Nord
ZAGLIO Tony - TernoisCom

Ordre du jour :

Bilan de la campagne de lutte 2020

Poursuite de la lutte contre le rat musqué, et son extension au ragondin, sur les territoires des 4 GDON impliqués dans l'expérimentation

Etude de préfiguration sur les territoires de l'Aisne, l'Oise et la Somme

Retour sur la demi-journée technique sur les rongeurs aquatiques envahissants en Hauts-de-France

Perspectives 2021

Introduction

Mme Marie Lefebvre, administratrice de FREDON Hauts-de-France, présidente de la commission vertébrés nuisibles, introduit la réunion.

1. Préambule (Mme Odile MUCHEMBLED, FREDON Hauts-de-France)

Cf diaporama Bilan de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissant en HDF – Campagne 2020

Mme Odile MUCHEMBLED, Directrice Générale de FREDON Hauts-de-France, rappelle l'existence de la commission vertébrés nuisibles à FREDON Hauts-de-France et sa composition ainsi que le rôle de FREDON Hauts-de-France dans cette lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants.

2. Bilan de la campagne de lutte 2020 (Mme Margot DEGEZELLE, FREDON Hauts-de-France)

Cf diaporama Bilan de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissant en HDF – Campagne 2020

Bilan de la lutte contre le rat musqué et le ragondin dans l'Aisne

- Dans l'Aisne, entre 2009/2010 et 2018/2019, on observe une diminution de 37% des prises de rats musqués, avec 3 642 rats musqués détruits en 2018/2019 et une augmentation de 193% des prises de ragondins, avec 9 096 ragondins détruits en 2018/2019 (source : FDC 02). Le rat musqué et le ragondin utilisent la même niche écologique, ils sont donc en compétition et, au regard de ces résultats, nous pensons que le ragondin prend le dessus sur le rat musqué sur ce territoire.
- Sur ce territoire, les rongeurs aquatiques envahissants sont principalement tués par le tir, contrairement aux autres départements de la région.
- Il n'y a pas de lutte collective sur ce territoire.

M. Yves MICHEL, Président des lieutenants de louveterie des Hauts-de-France et de l'Aisne indique que l'Aisne a toutes les armes pour mettre en place une lutte collective sur le territoire. Le département est divisé en unités de gestion disposant presque toutes d'un agent de développement et de 20 à 70 piégeurs volontaires. La structure existe, il ne manque plus que le financement. Il est important de développer le piégeage sur le territoire de l'Aisne par le biais d'aides.

M. Yves MICHEL ajoute que l'on retrouve énormément de ragondins dans la partie Nord du département et que l'on observe des dégâts dans les cultures de maïs. S'ils n'avaient pas levé le problème, les citoyens n'y auraient pas prêté attention.

M. Pierre BENOIT, de la DDT de l'Aisne, ajoute que le département de l'Aisne a un réseau hydrographique très dense sur la totalité du département.

Bilan de la lutte contre le rat musqué et le ragondin dans le Nord

- Dans le Nord, une baisse des captures de rats musqués par les piégeurs (professionnels et bénévoles) des GDON (Flandre Maritime, Radinghem-en-Weppes et Scarpe Aval, Bas Escaut, Pays de Pévèle) est observée : -73% de 2015 à 2020. 12 202 captures de rats musqués sont comptabilisées en 2020. Cette diminution peut s'expliquer, en partie, par les sécheresses de ces dernières années qui défavorise la reproduction des rats musqués et par la diminution du nombre de communes couvertes par l'USAN et donc le GDON de Radinghem-en-Weppes.
- Par ailleurs, on observe une augmentation des captures de ragondins de 1 017% entre 2015/2016 et 2019/2020, avec 257 ragondins piégés en 2019/2020 (source : APANGA). Les ragondins sont piégés sur les territoires des GDON du Cambrésis et de Sambre Avesnois.
- Le nombre de piégeurs professionnels restent le même (10) entre 2019 et 2020 pour les GDON de Flandre maritime et de Radinghem-en-Weppes. On observe une légère diminution des piégeurs volontaires.

Bilan de la lutte contre le rat musqué et le ragondin dans l'Oise

- Dans l'Oise, entre 2016/2017 et 2018/2019, on observe une diminution de 53% des prises de rats musqués, avec 847 rats musqués détruits en 2018/2019 et une diminution de 25% des prises de ragondins, avec 2 292 ragondins détruits en 2018/2019 (source : FDC 60).
- Il n'y a pas de lutte collective sur ce territoire.

Bilan de la lutte contre le rat musqué et le ragondin dans le Pas-de-Calais

- Dans le Pas-de-Calais, une baisse des captures de rats musqués est également constatée (- 34% de 2015 à 2020), mais elle est plus faible que dans le Nord. Le nombre de captures de rats musqués se situe à 42 636 en 2020.

- Aucun piégeur des GDON du Pas-de-Calais n'a piégé de ragondins en 2020, cependant la fédération départementale des chasseurs du Pas-de-Calais nous a indiqué que 2 ragondins avaient été piégés en novembre et décembre 2020 près de Beuvry.
- Le nombre de piégeurs dans les GDON du Pas-de-Calais a diminué de 5,5% entre 2019 et 2020. En 2020, on compte 547 piégeurs dont 13 piégeurs professionnels dans les 6 GDON actifs du Pas-de-Calais.

M. Jérôme HOCHART, de la DDTM du Pas-de-Calais, indique que là où les dégâts sont moindres, il y a moins de mobilisations sur ces territoires et les GDON ne sont pas actifs.

M. Yves MICHEL, Président des lieutenants de louveterie des Hauts-de-France et de l'Aisne, se pose la question du vieillissement des piégeurs. Mme Margot DEGEZELLE répond que cette question est régulièrement posée. M. Pierre BONTE, président de l'APANGA constate de jeunes piégeurs motivés au sein de son association et également lors de formations.

M. Philippe DUSANTER, vice-Président de l'AGPPA, ajoute que c'est de plus en plus difficile de piéger, sans encouragement d'ordre financier (sur son territoire), et avec plus de contraintes surtout pour les personnes qui travaillent. Ceci explique aussi l'âge des piégeurs.

M. Sylvain GOURLAY, de la Fédération des Chasseurs du Pas-de-Calais, fait remarquer que la colonisation du ragondin dans le Pas-de-Calais n'est pas limitrophe aux autres départements déjà colonisés par ce rongeur, puisqu'elle commence dans le Béthunois. Il semble que les ragondins ont suivi les cours d'eau. M. Jean-Jacques VERSTRAETEN, Président de FREDON Hauts-de-France et du GDON de l'arrondissement de Béthune, ajoute qu'il faudrait confondre les données des GDON et de la fédération des chasseurs du Pas-de-Calais même s'il y aura toujours des différences.

Bilan de la lutte contre le rat musqué et le ragondin dans la Somme

- Dans la Somme, entre 2014/2015 et 2018/2019, on observe une diminution de 65% des prises de rats musqués, avec 2 360 rats musqués détruits en 2018/2019 et une augmentation de 125% des prises de ragondins, avec 133 ragondins détruits en 2018/2019 (source : FDC 80).
- Il y a 91 piégeurs de rongeurs aquatiques envahissants actifs dans le département de la Somme.
- Il n'y a pas de lutte collective sur ce territoire.

M. Richard BOUTEILLER, de la Fédération des Chasseurs de la Somme, ajoute que ces données ne sont surement pas exhaustives car il est difficile d'avoir les données de prélèvements par le tir.

De plus, il explique que la diminution du rat musqué peut s'expliquer par les difficultés de reproductions des individus à cause de la sécheresse de ces dernières années. Les données des piégeurs professionnels du département de la Somme ne sont plus comptabilisées, car ces derniers n'ont pas fait remonter leurs prises.

M. Richard BOUTEILLER indique que la colonisation de la Somme par le ragondin se fait par le Sud et non par l'Aisne. Il ajoute que, contrairement aux rats musqués, les ragondins ne supportent pas le gel.

Globalement, on observe une diminution des prises de Rongeurs Aquatiques Envahissants sur l'ensemble des Hauts-de-France avec :

- Une diminution des captures de rats musqués (-50% pour le Nord et le Pas-de-Calais entre 2015 et 2020, -46% pour l'Aisne, l'Oise et la Somme entre 2014/2015 et 2018/2019) ;
- Une augmentation des captures de ragondins (+311% pour le Nord et le Pas-de-Calais entre 2015 et 2020, + 54% pour l'Aisne, l'Oise et la Somme entre 2014/2015 et 2018/2019).

M. Cyrille NAUDET, Président du GDON du Boulonnais et membre de la commission vertébrés nuisibles de FREDON Hauts-de-France, ajoute que contrairement au rat musqué, on peut penser que le réchauffement climatique est favorable aux ragondins car il y a moins de gel.

M. François DAULLE, Président du GDON de la région d'Audruicq, aborde la question du montant de la prime à la capture. En effet, en début d'année, il a appris dans la presse que le GDON du Calaisis avait augmenté sa prime à la capture à 2,50€. Ce GDON étant limitrophe au sien, cela peut rapidement poser des problèmes de transferts de queues.

Mme Marie LEFEBVRE, Présidente de la commission vertébrés nuisibles de FREDON Hauts-de-France, explique qu'il ne faut pas tout désordonner. Si nous ne sommes pas égaux, il y aura des fuites de queues. Elle demande à ce que chaque GDON passe par FREDON Hauts-de-France pour la coordination, notamment de la prime à la capture.

M. Jean-Paul IMBERT, de la CA Grand Calais Terre et Mer, lui répond qu'il ne savait pas que la prime à la capture avait augmenté dans le GDON du Calaisis. Il explique que la CCPO donne toujours le même montant au GDON du Calaisis mais que la CA Grand Calais Terre et Mer ajuste la subvention en fonction des prises. Il va donc se renseigner sur ce point et reviendra vers nous quand il en saura plus.

M. Jean-Paul IMBERT ajoute que la diminution des prises de rats musqués pour le GDON du Calaisis peut également s'expliquer par des zones qui n'ont pas pu être piégées en 2020 à cause de campements itinérants de migrants.

M. Cyrille NAUDET, Président du GDON du Boulonnais et membre de la commission vertébrés nuisibles de FREDON Hauts-de-France, explique qu'il y a moins de piègeurs en 2020, à cause de la COVID-19. Ces derniers se sont moins mobilisés. Malgré les autorisations dérogatoires de la DDTM, il y a eu un mois de coupure en mars 2020 qui a stoppé le piégeage, de plus certains piègeurs ont craint la maladie. A cause de la crise sanitaire, il n'y a pas eu d'assemblée générale des GDON, de rencontre avec les piègeurs, il est donc plus difficile de les mobiliser. De plus, il y a eu un cas de leptospirose pour un piègeur qui a pu en décourager d'autres. Il ajoute que le prix du vaccin contre la leptospirose est élevé et que ce n'est pas pris en charge par la sécurité sociale. La seule protection à disposition des piègeurs, ce sont les gants.

M. Jean-Jacques VERSTRAETEN, Président de FREDON Hauts-de-France et du GDON de l'arrondissement de Béthune, demande à la DDTM du Pas-de-Calais, si après les expérimentations réalisées dans le marais Audomarois, il va y avoir une évolution de la réglementation et notamment concernant le non relevé des pièges le week-end.

M. Jérôme HOCHART, de la DDTM du Pas-de-Calais, lui répond que malgré les bons résultats de l'expérimentation, il n'est pas optimiste à ce sujet car l'évolution de la réglementation tend

plutôt à être plus restrictive concernant le piégeage. Cependant, il est important de faire remonter régulièrement ces informations.

3. Poursuite de la lutte contre le rat musqué et extension de la lutte au ragondin, dans le Nord et le Pas-de-Calais (01/10/2019 au 31/12/2020) financé par la région Hauts-de-France (Mme Margot DEGEZELLE - FREDON Hauts-de-France)

Cf diaporama Bilan de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissant en HDF – Campagne 2020

Evaluation de la poursuite de la lutte (2019/2020)

Mme Margot DEGEZELLE, de FREDON Hauts-de-France, rappelle les engagements des GDON et de FREDON envers la région Hauts-de-France qui finance 25% des primes à la capture à 2€ (soit 0,50€ par queue) aux GDON impliqués dans l'expérimentation et une partie de la coordination de la lutte réalisée par FREDON en complément de la DRAAF Hauts-de-France.

Opérations coup de poing concertées

Différentes opérations « coup de poing » ont été réalisées par les groupements opérateurs en 2020 et 2021. En 2020, la majorité des opérations « coup de poing » se sont finies avant le confinement sauf pour le GDON de la région d'Audruicq. Cet événement a pu avoir un impact sur l'effet de l'opération « coup de poing » sur les populations de rats musqués.

Part de la lutte suivant les différentes catégories de piégeurs

De 2016 à 2020, 2 036 piégeurs volontaires ont piégé 117 056 rats musqués sur 5 ans. Ils représentent 98% des piégeurs et piègent 78% des rats musqués.

52 piégeurs salariés ont piégé 49 202 rats musqués sur 5 ans. Ils représentent 2% des piégeurs et piègent 22% des rats musqués.

Evolution du nombre de captures (pour les GDON de l'arrondissement de Béthune, du Pays de St Omer, de la région d'Audruicq et du Boulonnais)

Le nombre de captures des piégeurs volontaires a diminué entre 2018 et 2020, alors que les piégeurs salariés ont vu leurs captures légèrement augmenter sur la même période. Cependant, on observe une diminution du nombre de captures par piégeurs volontaires et professionnels. Ceci peut s'expliquer, probablement, par une présence moins importante des rats musqués.

Renseignement des linéaires des cours d'eau piégés

FREDON Hauts-de-France et les GDON ont fournis d'importants efforts afin de regrouper un ensemble d'informations par piégeur bénévole dont le nombre de captures, le montant de l'indemnité perçu, le nom de la commune piégée, le nom du cours d'eau piégé et la longueur du linéaire traité. Ces informations ne sont pas toujours évidentes à obtenir pour les piégeurs volontaires.

Bilan

- 4 GDON bien engagés dans l'opération
- Importance de l'implication des piégeurs volontaires dans la lutte contre le rat musqué
- Réalisation de cartographies de localisation des piègeages bénévoles du rat musqué

Le développement du piégeage permet une meilleure maîtrise des populations de rats musqués sur ces territoires.

Mme Marie LEFEBVRE, Présidente de la commission vertébrés nuisibles de FREDON Hauts-de-France, demande aux présidents de GDON qu'elles sont leurs ressentis concernant l'année 2021 ?

M. Francis DOYER, Président du GDON du Pays de St Omer, lui répond que les piégeurs volontaires sont moins mobilisés, il y a donc un travail de remobilisation à faire.

M. François DAULLE, Président du GDON de la région d'Audruicq, ajoute que c'est à cause du confinement qu'il y a moins de piégeurs motivés. Il faut du temps avant que la machine ne se remette en route. Avec 2 années de suite sans assemblés générales, il y a un éloignement qui se crée avec les piégeurs.

Il ajoute qu'avec les périodes de sécheresse aux printemps, les agriculteurs ont besoin d'irriguer tôt et donc certaines zones ne sont plus accessibles aux piégeages rapidement dans l'année.

M. Sylvain GOURLAY, de la Fédération des Chasseurs du Pas-de-Calais, ajoute qu'il faut entretenir continuellement cette motivation, ce soutien, ce contact, cette dynamique. Le mieux est de rencontrer les piégeurs.

M. Jean-Jacques VERSTRAETEN, Président de FREDON Hauts-de-France et du GDON de l'arrondissement de Béthune, confirme que le relationnel est très important.

4. Etude de préfiguration dans les départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme financée par la région Hauts-de-France et la DRAAF Hauts-de-France (Mme Margot DEGEZELLE - FREDON Hauts-de-France)

Cf diaporama Bilan de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissant en HDF – Campagne 2020

Mme Margot DEGEZELLE, de FREDON Hauts-de-France, rappelle les objectifs d'étendre la lutte collective sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France. Afin de mieux connaître les acteurs de la lutte et les actions mises en place dans les départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme, une étude de préfiguration a été réalisée en 2020.

La première étape a été de rechercher les structures recensant ou luttant contre les rongeurs aquatiques envahissants dans les Hauts-de-France. Ensuite FREDON Hauts-de-France les a rencontrés en octobre 2020 à Laon, Amiens et Beauvais afin de mieux les connaître.

Lors de ces réunions, FREDON Hauts-de-France a pu récolter les données de captures de ces 5 dernières années et identifiées les différentes problématiques.

L'ensemble de ces informations a permis d'envisager des possibilités de projet commun pour lutter collectivement contre les rongeurs aquatiques envahissants.

5. Retour sur la demi-journée technique sur les rongeurs aquatiques envahissants en Hauts-de-France (Mme Margot DEGEZELLE - FREDON Hauts-de-France)

Cf diaporama Bilan de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissant en HDF – Campagne 2020

Cette demi-journée technique a été organisée par la Région Hauts-de-France, FREDON Hauts-de-France et la DRAAF Hauts-de-France le 26 novembre 2020 après-midi.

Au vu de la crise sanitaire, cette demi-journée a été organisée sous la forme d'un webinaire auquel 79 personnes étaient inscrites.

6. Perspectives (Mme Margot DEGEZELLE - FREDON Hauts-de-France)

Cf diaporama Bilan de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissant en HDF – Campagne 2020

Les objectifs sont de développer la lutte coordonnée sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France et d'étendre le dispositif d'indemnisation des piégeurs volontaires à l'ensemble du territoire avec le soutien de la région Hauts-de-France et de la DRAAF Hauts-de-France :

- Suite à une sollicitation du maire d'Erin pour l'indemnisation d'un piégeur volontaire très actif sur sa commune (territoire du GDON inactif de l'Artois-Ternois), FREDON Hauts-de-France a pris contact avec TernoisCom pour discuter de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants sur leur territoire. Cette communauté de communes a un piégeur professionnel mis à disposition des communes et ne souhaite donc pas financer de prime à la capture.
- Au vu de la réduction du territoire de l'USAN et du manque de GDON dans le secteur de Lille, une réunion avec la métropole européenne lilloise sera organisée pour discuter de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants sur leur territoire.
- Avec les acteurs de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants dans l'Aisne (piégeurs, lieutenant de louveterie, fédération départementale des chasseurs), des zones prioritaires ont été définies : la Thiérache, la CA du St Quentinois et le parc de l'Ailette. Une rencontre avec les collectivités de ces territoires cibles pour discuter de la possibilité de les faire participer à un projet commun sera organisée.
- Avec l'AMEVA – EPTB de la Somme la mise en place d'un dispositif de prime à la capture sur une zone test à la frontière entre la Somme et l'Oise est en discussion. Les différents acteurs de la lutte se sont réunis le 7 juillet à Breteuil pour travailler sur un projet commun.

M. Yves MICHEL, Président des lieutenants de louveterie des Hauts-de-France et de l'Aisne, indique que les élus sont très difficiles à avoir car ils sont très sollicités mais que les sources de financement pour un territoire ne devraient pas manquer (Communautés de communes, conseil régional, conseil départemental...).

M. Pierre BENOIT, de la DDT de l'Aisne, se demande s'il ne serait pas pertinent de réaliser des fiches explicatives reprenant les étapes de mise en place de la lutte collective dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais afin de faire la même chose dans les départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme.

Mme Margot DEGEZELLE, de FREDON Hauts-de-France, lui répond que les stratégies sont différentes d'un département à un autre car on s'appuie sur l'existant et chaque département

a ses spécificités. Pour les départements de l'Aisne, il y a déjà un maillage du territoire important grâce aux réseaux d'unités de gestion de la fédération départementale des chasseurs de l'Aisne.

M. Guillaume KOTWICA, de la DREAL Hauts-de-France, informe que le rat musqué et le ragondin sont des espèces qui sont ciblées dans la stratégie régionale des espèces exotiques envahissantes. Une journée technique aura lieu le 16 septembre 2021 pour l'élaboration de cette stratégie durant laquelle Mme Margot DEGEZELLE interviendra concernant le rat musqué et le ragondin.

Mme Marie LEFEBVRE, Présidente de la commission vertébrés nuisibles de FREDON Hauts-de-France, rappelle qu'il est important de communiquer, et notamment dans la presse locale. Elle ajoute qu'il y a encore beaucoup de travail et beaucoup de territoires à couvrir.

Conclusion :

On observe une diminution globale des captures de rongeurs aquatiques envahissants depuis 5 ans. Les rats musqués sont présents majoritairement dans le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme et les ragondins dans l'Aisne et l'Oise et tendent à conquérir les autres territoires.

Les piégeurs restent motivés, leur implication est essentielle, néanmoins des zones moins piégées et/ou où la lutte est moins coordonnée existent.

Mme Margot DEGEZELLE, de FREDON Hauts-de-France, présente le poster sur les rongeurs aquatiques envahissants réalisé par FREDON Hauts-de-France.

Les rongeurs aquatiques envahissants en Hauts-de-France
DEGEZELLE Margot et MUCHEMBLED Odile, 2021

Ragondin (*Myocastor coypus*)
Origine: Amérique du Nord et du Sud, ils ont été introduits en France pour l'exploitation de leurs fourrures. Ils ont colonisé les milieux naturels français (étangs, marais, cours d'eau...). Aujourd'hui, on les retrouve sur la quasi-totalité du territoire métropolitain dont les Hauts-de-France.

Rat musqué (*Ondatra zibethicus*)
Origine: Amérique du Nord, introduit en France pour l'exploitation de sa fourrure.

Les Enjeux

- Santé des végétaux:** Destruction de parcelles agricoles
- Economique:** Effondrement des infrastructures hydrauliques et routières
- Santé humaine et animale:** Vecteur de maladies (ex: Leptospirose)
- Ecologique:** Utilisation des ressources et modification de l'habitat des espèces locales

La lutte en Hauts-de-France

La lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants se fait principalement par le piégeage et le tir.

Classements et réglementation

Épèces Exotiques Invasives prioritaires pour l'Union Européenne - Règlement UE 510/2014 du 22 octobre 2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes (code de l'environnement, article 2)

Critères relatifs au titre de la protection des végétaux - Code rural et de la pêche maritime - Articles L2615-1, L2614 et L2612 + Arrêté du 6 août 2007 relatif au contrôle des importations de rats musqués et de ragondins

Sur le territoire des Hauts-de-France, FREDON, les Groupements de Défenses contre les Organismes Nuisibles, les associations de piégeurs, les fédérations départementales des chasseurs, ... participent collectivement à la lutte.

Une lutte collective et coordonnée est indispensable sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France avec la mobilisation des piégeurs volontaires et/ou salariés.

FREDON Hauts-de-France accompagne à la structuration et à la coordination de cette lutte collective sur les différents territoires régionaux et suit l'évolution des populations de rats musqués et de ragondins en Hauts-de-France.

Mme Odile MUCHEMBLED, Directrice Générale de FREDON Hauts-de-France, remercie les présidents de GDON, les acteurs de la lutte collective contre le rat musqué, et les financeurs.

Mme Marie LEFEBVRE, Présidente de la commission vertébrés nuisibles de FREDON Hauts-de-France, remercie les participants pour leur implication dans la lutte contre le rat musqué. Elle souligne la richesse des échanges et encourage la poursuite des efforts fournis.

M. Jean-Jacques VERSTRAETEN, Président de FREDON Hauts-de-France et du GDON de l'arrondissement de Béthune, souligne que nous n'avons pas à rougir du travail qui est fait et qu'il y a des chantiers en perspectives.

Définition des abréviations utilisées dans ce compte-rendu :

AGPPA : Association des Gardes Particuliers et des Piégeurs de l'Aisne

APANGA : Association des Piégeurs Agréés du Nord et des Gardes Assermentés

CA : Communauté d'Agglomération

CC : Communauté de communes

CCPO : Communauté de communes du Pays d'Opale

DDT(M) : Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EPTB : Etablissement Public Territorial de Bassin

FDC 02 : Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aisne

FDC 60 : Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise

FDC 80 : Fédération Départementale des Chasseurs de la Somme

FDSEA : Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles

FRGDS HDF : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire des Hauts-de-France

GDON : Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles

GIDON : Groupement Intercantonal de Défense contre les Organismes Nuisibles

ONF : Office Nationale des forêts

SYMSAGEL : Syndicat Mixte pour le SAGE de la Lys

VNF : Voies Navigables de France